

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/03/2021

Délibération N° 2021 – 10 : Acquisition de 31 parcelles de terre de l'indivision Hamelin

L'an deux mille vingt et un et le seize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 11 mars deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente faite par les héritiers de Mr Hamelin Marcel et Mme Hamelin Séraphine concernant les parcelles de terre suivantes, pour 1 €.

Section	N°	Superficie	Section	N°	Superficie	Section	N°	Superficie
B	236	100	D	523	1600	E	1099	730
B	338	420	D	321	820	E	1248	290
B	314	2730	E	90	3330	E	1276	1060
B	334	720	E	92	7630	E	1291	700
B	335	2630	E	336	600	E	1329	1770
B	337	2090	E	345	840	E	1643	220
B	340	1370	E	352	1600	E	1654	22
D	127	1050	E	415	400	E	928	8030
D	141	300	E	934	1270	E	1511	690
D	204	680	E	935	1550			
D	233	517	E	1063	625			

Superficie totale : 46 384 m²

Après avoir présenté au Conseil Municipal les emplacements de chaque parcelle, Monsieur le Maire propose d'acquérir la totalité des parcelles pour les intégrer dans les terrains communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'acquérir la totalité des parcelles moyennant la somme de 1€ outre les frais pour les intégrer dans les terrains communaux
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'acte qui sera établi par Maître JOBIN Aurélie.

Suffrages exprimés : 11 – Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

